

## Le MEDEF en visite



**Le MEDEF de Loir-et-Cher, avec son président Paul Seignolle accompagné de Fabrice le Saché, vice-président et porte-parole national de l'organisation patronale, était avec les élus en visite dans le Vendômois, chez Ecofit à Vendôme et Vitro Service France à Saint Amand-Longpré.**



En ce mois de février, le MEDEF de Loir-et-Cher avait à cœur de rencontrer des entreprises qui exportent. En effet, la création récente dans le département du 11e Club Stratexio permettra d'accompagner les dirigeants de TPE/PME dans une démarche d'internationalisation. *«Parce que l'international est devenu essentiel au développement des entreprises et pour votre forte expérience et la grande part de marché qu'Ecofit-Rosenberg possède à l'export, il me semblait complètement légitime de visiter votre société. De Vendôme, on en parle beaucoup, mettre une lumière de plus, non pas sur la marque mais sur la ville, cela avait beaucoup de sens»* annonçait en introduction Paul Seignolle à Jean-Baptiste Anginot, dirigeant d'Ecofit.

En effet, l'intérêt premier de ces visites était de mettre en avant les entreprises qui œuvrent au quotidien à l'étranger pour la croissance économique, l'innovation, l'engagement sociétal et environnemental du département. *«Le marché du ventilateur où se positionne l'entreprise avec ses 146 emplois est un vaste marché. Notre positionnement est ce savoir-faire spécifique sur certaines applications, notre niveau de qualité, une valeur ajoutée et du sur-mesure. Face à la Chine, c'est l'innovation qui fonctionne, nous fabriquons même à Vendôme les ventilateurs des cabines des trains chinois»* s'amuse à souligner Jean-Baptiste Anginot lors de la visite de l'entreprise. Et Fabrice Le Saché de conclure devant TV Tours *«Si l'on parle d'export, les entreprises ont besoin*

*immédiatement d'être soutenues pour vendre en dehors de notre pays. Elles ont donc besoin d'engagement concret et d'être un peu plus compétitives non pas sur le marché chinois mais déjà face aux pays qui nous entourent en Europe». En effet, 52% de nos exportations se font avec nos partenaires européens.*

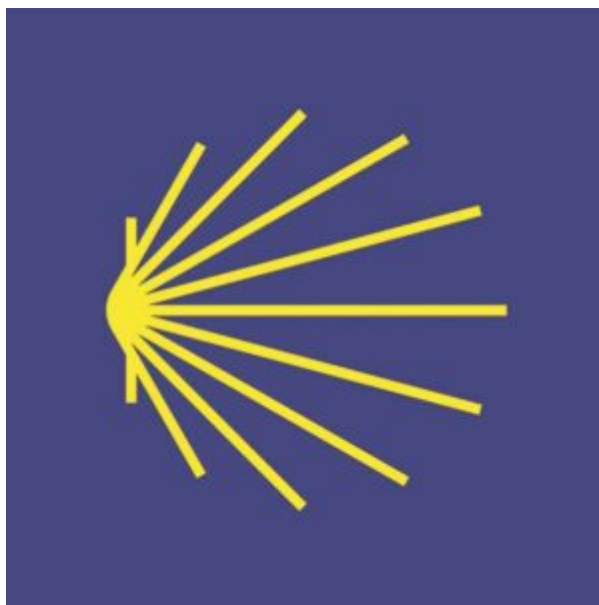
## [Compostelle 41 et son grand projet](#)

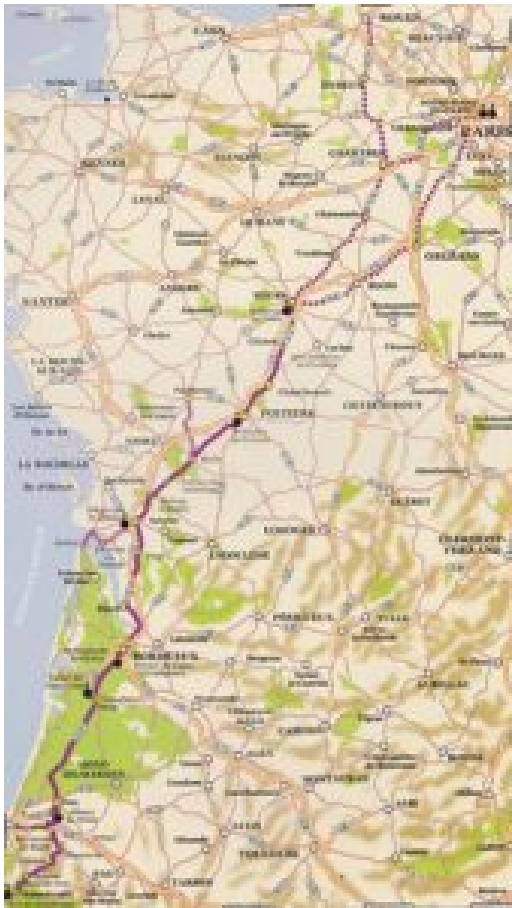


**En février lors de l'assemblée générale, Jacques Colas devient le nouveau président de**

**L'association départementale Compostelle 41 a invité Jean-Marie Kilm, président fondateur de l'association.**

**Poursuivant sa mission d'hébergement de pèlerins ou le balisage des chemins départementaux, Compostelle 41 engage en cette année Jacquaire, un projet qui lui tient à cœur, une statue symbolique à taille humaine d'un pèlerin avec son bourdon et sa coquille.**





Pour tous les pèlerins sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle, l'année 2021 sera sainte et donc Jacquaire. En effet, le 25 juillet, jour de la fête de Saint-Jacques le Majeur, sera un dimanche et le roi d'Espagne assistera à la grande messe en la cathédrale. Il y aura donc, normalement, plus de monde sur les chemins qui mènent à Compostelle. *«Nous avons un grand projet en cette année particulière, la mise en place en face de la Maison de retraite des Tilleuls à Vendôme, sur le chemin, une statue d'1m.80 en fer conçue par Giovanni Scarciello, artiste Montoirien pour marquer les 1553 km qui restent à parcourir jusqu'à St Jacques de Compostelle. Le tracé du chemin qui passe par Vendôme et qui vient de Chartres passe par la rue du Docteur Faton puis la passerelle pour traverser le Loir et filer ensuite rue du Change, Place St Martin et rejoindre les hauts de Vendôme en contournant par le nouveau cimetière pour poursuivre jusqu'à Château-Renault»* explique le nouveau président. La réponse officielle de la commune pour la mise en place de la statue est en attente ainsi que celle des Architectes des Bâtiments de France.

Compostelle 41 a également créé son propre réseau pour trouver parmi ses 81 membres des accueillants pour les pèlerins sous forme de Donativo, libre participation du pèlerin aux frais de son hébergement. *« En temps normal, notre réseau enregistre une cinquantaine de nuitées, qui ne comptabilise pas les pèlerins qui dorment à l'hôtel ou en auberge de jeunesse. En 2020, ce fut beaucoup moins, Covid oblige »* poursuit Jacques Colas. D'ailleurs le guide du « Miam-miam dodo », véritable bible du pèlerin pour le logement et la restauration sur le chemin vient de sortir une édition sur le tracé Paris-Saint Jean Pied de Port. Les informations de l'association pour le passage

dans le Loir-et-Cher ont été prises en compte dans le guide pour la plus grande satisfaction de son nouveau président.

*Toutes les informations sur l'association, ses manifestations, marches, ...*

<https://www.compostelle41.fr/>

---

## [Du blé bio au pain depuis plus de 40 ans à la Ferme des 3 Buissons](#)



**L'histoire commence par l'engagement de Jean-Marie et Odile Leroux, précurseurs en Vendômois, de la culture bio de céréales, de l'élevage de bovins ainsi que la fabrication de pain dans le four de la ferme vieux de 300 ans. Une histoire de famille qui se poursuit plus que jamais avec leur fils Emmanuel et Rozenn, sa femme, depuis leur reprise de l'exploitation en 1999.**



La ferme des 3 Buissons est restée sur 70 ha comme à l'origine. *« La première fonction d'un agriculteur est bien de nourrir sa propre famille mais également les habitants de son territoire. On est dans une cohérence. Nous avons spécialisé toutes les activités humaines quelque soit l'activité, et l'agriculture n'a pas échappé à cette course folle de rationalité comme si c'était une entreprise comme les autres. Pour nous, revenir à cette cohérence c'est un système de polyculture et d'élevage, un système qui ne soit pas autarcique mais d'autonomie, c'est une question de bon sens »* déclare Emmanuel Leroux. Ainsi, la ferme des 3 Buissons se gère en rotation, pâture sur 3/5 de la surface, le reste est réservé à plusieurs cultures : blé, épeautre, lentilles, tournesol, sarrasin, colza... et un verger pour la culture des pommes et le cidre qui en découle.

Emmanuel Leroux a construit un autre four, toujours au bois mais plus moderne, lui permettant de produire du pain dans de meilleures conditions. « Mes parents avaient mis en place un accueil pédagogique pour les classes et qui se poursuit encore aujourd’hui. L’approche que nous avons avec les enfants est d’aborder l’aliment pain qui parle à tous, comment depuis des années on a tendance à aseptiser et uniformiser les saveurs et les goûts et même le process de fabrication. Historiquement la baguette blanche n’existait pas avant les années 50. Le pain blanc et la brioche étaient réservés aux rois et pas tous les jours. Le levain, de la farine et de l’eau laissée à l’air libre, inventé au néolithique est une fermentation lactique, remplacé par la levure, un champignon qui va gonfler le pain et accélérer le processus de fabrication » explique le paysan-boulangier. C’est donc le type de fermentation qui va rendre moins digeste le pain, ajouté à une farine ultra blanche et très raffinée, moulue sur cylindre et non plus sur la pierre. La révolution agricole et industrielle et avec la multiplication des boulangeries au plus près des consommateurs, on a donc notre pain quotidien mais plus du lendemain, des techniques qui ne remplissent plus les fonctions de nourrir dans le temps.

En plus de vendre leur pain, farine, lentilles, huile alimentaire, jus de pomme aux Bio du coin, l’élevage de 15 vaches limousines permet également la vente à la caisse de pièces de boucherie bio. Et si la polyculture, « organisme agricole » vivant et diversifié était l’avenir de la culture ? La question ne se pose pas à la Ferme des 3 Buissons, elle se vit quotidiennement.

***La Ferme des 3 Buissons - Les Trois Buissons - Lunay - 02 54 72 02 17 -  
En vente sur les marchés du mercredi et vendredi à Vendôme-Bio du Coin à Naveil-le  
Comptoir des Cocottes à Thoré-Saveurs de la Terre à Vendôme***



## Les jardins des «Squares Belot»



**Au milieu du XIXe siècle, l'emprise des régiments de cavalerie sur les Petits-Prés (emplacement de la gendarmerie actuelle) allait bientôt modifier une partie du quartier de l'Islette. En voulant se donner un accès vers le magasin à fourrage situé rue du Champ de Mars (auj. rue du Docteur Faton) et le champ de manœuvres (lycée Ampère) situé alors sur la commune de Saint-Ouen, sans passer par le centre ville, l'armée, suite à un projet de 1841, devait ouvrir une nouvelle voie, la «chaussée du Quartier» (tracé de la rue César de Vendôme) reliant le pont «au Fumier» (auj. pont du 8e Dragon) construit par les militaires en 1857/8 et le pont de Solférino(1) dit encore pont de l'Islette (bientôt prénommé pont des Soupis par les Vendômois) érigé par la ville également en 1858.**



Utilisant cette opportunité, la municipalité de Vendôme se donnait à son tour un débouché vers l'est en construisant le pont de l'abbaye terminé en 1859, prolongé par une seconde voie dite «chaussée de la ville» (rue Antoine de Bourbon) reliant elle aussi le pont de l'Islette.

Ces deux chaussées tenaient leur appellation du fait qu'elles étaient surélevées par rapport au sol primitif des Grands-Prés, car établies sur le dépôt des décombres et ordures de la ville déposés là depuis 1792.

Dans un premier temps, le 12 février 1893, le Conseil municipal se proposait, ainsi, d'aménager sur cet emplacement des Grands-Prés, outre un jardin public, un espace suffisant pour y installer également des cirques, ménageries et autres curiosités.

Puis, par délibération du 26 février suivant, la municipalité adoptait à la majorité (14 voix) le projet de jardin sur le terrain «en forme d'équerre» délimité maintenant par les deux chaussées.

Enfin, dans les mois qui suivirent, durant cette même année 1893, plantations, clôtures en grillages, canalisations d'eau et bancs publics furent mis en place. Tout fut pratiquement aménagé dans l'année. Les Vendômois purent, dès lors, profiter des bienfaits de ce nouveau lieu de promenade.

Le temps passant, en février 1897, un agrandissement de ce premier square tantôt appelé «square des Grands-Prés», tantôt «square de l'Islette», fut alors envisagé, mais cette fois le long du bras du Loir. Pour ce faire, une rangée de peupliers fut abattue, les berges de la rivière en partie confortées, et avec la même célérité, l'aménagement de ce second jardin ne devait guère tarder.

Et le 14 août 1897, eut lieu la réception des deux jardins.

Le 16 novembre suivant (1897), par 14 voix contre 11, ainsi qu'en décembre 1898, la commission de la voirie rejetait le projet de prolonger plus avant, côté pont de l'Islette, le premier square établi, qui aurait supprimé du même coup l'espace réservé aux bovins les jours de foires (ici le carrefour situé devant le Minotaure).

Le 18 mai 1898, sur proposition de M. Hamar conseiller, les deux jardins publics des Grands-Prés prenaient le nom du regretté maire, M. Jean-Barthélémy Belot (1882/1884 - 1888/1898), promoteur de ces deux espaces verts et qui venait de mourir, pour devenir les «Squares Belot».



Tandis qu'en novembre 1899, la pose des bordures de trottoirs de chacune des chaussées longeant les jardins s'achevait, en août 1900, le projet d'un mur de soutènement avec son parapet, rive droite du Loir (ici rivière des Grands-Prés), en aval du pont de l'Abbaye, était à son tour lancé.

Si en 1928, le remblai des décombres avait progressé vers l'est d'une quarantaine de mètres, l'avancement de ce comblement prendra fin dans les années qui suivirent la Seconde Guerre mondiale, non sans avoir reçu, notamment, les gravas du quartier incendié en juin 1940. Le 11 novembre 1968, le nouveau monument aux Morts de la guerre 1914/18, était inauguré à l'angle sud/ouest du premier jardin en remplacement de l'ancien monument érigé, en 1921, carrefour du Pont Chartrain.



Durant les 9-10-11 juin 1986, dans le cadre du jumelage Franco-allemand, le jardin, côté Loir, fut rebaptisé : «square de Gevelsberg», déjà symbolisé depuis le 3 juin 1974 par la plantation d'un «abies Concolor», aujourd'hui disparu.

En 1997, pour rappeler le centenaire de la création de ces deux jardins (1897-1997), un magnifique

massif floral, œuvre de deux jardiniers de la ville, avait été dressé dans le jardin central. Et pour compléter le décor, rive gauche de la rivière Saint-Denis, la pente herbue, qui faisait la joie des enfants du quartier, souvent appelée «pente des Petits jardins» comprise entre le déversoir du Boisseau d'Eau et le pont de l'Islette, se verra à partir de 1953 et ce jusqu'à nos jours, sans interruption, à la saison touristique, et avec un thème différent, embellie par un tableau floral (mosaïculture) du meilleur effet, tout à l'honneur des jardiniers-créateurs municipaux.

**Note (1) : appelé ainsi, dans un premier temps, car il fut terminé l'année de cette victoire de Napoléon III sur les Autrichiens.**

**Références : Recherches (archives communales) et étude personnelles.**

**Iconographie : deux cartes postales anciennes, (coll. part.) :**

**Square Belot, premier jardin créé en 1893.**

**Square Belot, second jardin établi en 1897.**

*Après 1791 et durant tout le XIXe siècle, toute cette partie des Grands-Prés, emplacement des deux squares Belot, notamment, servit de décharge à la ville rehaussant encore le niveau naturel du sol. Car le dénivelé entre la rivière dite «des Grands-Prés» passant sous la porte d'Eau et la rivière dite «Saint-Denis», autrefois bien différente dans son tracé, a toujours existé, sans jamais toutefois se rejoindre. Nous sommes ici à l'extrême pointe nord des Grands-Prés ayant appartenu à la Trinité. Il faudra attendre le XVIIe siècle, pour le sûr, pour que les moines établissent, en accord avec les ducs de Vendôme, le barrage dit du « Dos d'Âne du boisseau d'eau » attesté, pour la première fois, à ma connaissance, en 1614.*

*Au XXe siècle, jusqu'en 1953, la pente est simplement recouverte d'herbe, sans plus.*

*1953 : premier tableau en mosaïculture sur la pente des Petits Jardins.*

*(Voir liste des thèmes, soit 63 années consécutives - à l'exception de l'année 1968 - qui ont illustré cette pente).*

## Inauguration d'une grainothèque à Mondoubleau et troc de graines



**Dans le cadre du programme «trame verte bleue», un espace dénommé «jardin Chapoton», propriété de la commune de Mondoubleau, va être ouvert au public.**



Ce lieu est situé le long d'un parc public (le Parc Consigny) en plein centre bourg. Le souhait de la commune est de déléguer à Perche Nature la conception et la gestion du petit jardin potager et d'en faire un lieu de vie. Ce lieu est à proximité immédiate du collège, de l'EHPAD, de la médiathèque, de la garderie, d'une école maternelle et primaire, mais aussi du foyer pour les personnes handicapées et la maison des jeunes.

L'opportunité est donc toute trouvée pour associer ces structures dans la conception et la gestion en permaculture (dans une volonté de développement durable) sous l'encadrement de notre association. Pour faire vivre ce projet, un ensemble d'animations gratuites et ouvertes à tous et à toutes autour de ce jardin sera proposé.

Au sein de la médiathèque Jules Verne à Mondoubleau, prendra bientôt place une grainothèque en lien avec le «jardin Chapoton», un lieu où il sera possible de déposer et échanger librement des graines de fleurs, de fruits et de légumes.

Avec le partage d'expériences de l'association Perche Nature, la médiathèque des Collines du Perche, la grainothèque de Saint-Agil et des jardiniers passionnés, samedi 20 mars à 10 heures aura lieu l'inauguration suivie d'un troc de graines. Cette matinée s'annonce riche en partage de connaissances et d'initiatives.

Ainsi, dès samedi 20 mars, il sera possible de déposer et retirer des graines, pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque, pour favoriser la biodiversité chez soi et cultiver des variétés locales adaptées à son jardin.

***Adresse de la Médiathèque :***

***1 place Saint-Denis 41170 Mondoubleau***

***Les horaires : Lundi, jeudi et vendredi : 15h-18h (ouverture et fermeture avancées de trente minutes pendant le couvre-feu)***

***Mercredi : 10h-12h et 14h-18h (fermeture à 17h30 pendant le couvre-feu). Samedi : 10h-12h30***



## «Sauvons les meubles» le 20 mars chez Val Dem



**Tout ce qui est à vendre, de 50 centimes à 50€ maximum ce 20 mars, devait être destiné à la benne. Avec les agents des sept déchetteries de Val Dem, tous formés au tri et à repérer ce qui peut être conservé, cette opération, qui est une grande première pour le Syndicat Val Dem, pourrait se renouveler si la manifestation rencontre son public.**



Même si l'on sait tous que le cycle d'un objet encore en bon état devrait débiter par un passage par un organisme plutôt à vocation sociale comme la Croix Rouge, la Recyclerie de la Régie de Quartier ou le Secours Catholique ou Populaire, le personnel de chez Val Dem est toujours surpris de récupérer parfois des pépites, des objets parfois dans leur emballage d'origine. *«Certains articles ne plaisent plus et ne valent rien, alors les gens jettent, cela va plus vite. Nous avons par exemple beaucoup de vaisselle. Tous ces objets présentés peuvent faire plaisir à d'autres»* détaille Pauline Fick, chargée de la communication au sein du syndicat Val Dem.

En plus de cette 2e vie proposée à tous ces articles qui vont du petit mobilier à la table basse en passant par les salles à manger complètes, tables de chevet, lits, matériels bébé, vélos, mobiliers extérieurs,... cet argent récolté ira en intégralité à deux associations, Athena et Perche Nature. *«Notre objectif n'est pas de faire de l'argent à tout prix mais bien la réutilisation de tous ces objets destinés à être broyés. Ce n'est pas un recyclage mais bien un réemploi. Deux stands seront installés en extérieur pour que chaque association puisse présenter ses actions»* poursuit Pauline Fick. Cette journée en continu de 9h à 17h se fera évidemment dans le respect des gestes barrières avec un parcours fléché et un grand parking pour se garer.

**Samedi 20 mars - de 9h à 17h - Dans les bâtiments Val Dem,  
Z.I Sud à Vendôme - Chèques et espèces uniquement**

---

## **Protégeons «Bufo spinosus» !**



**Les étudiants du Lycée agricole de Vendôme-Areines, en partenariat étroit avec l'association Perche Nature et la direction de l'Environnement et des espaces verts, assurent chaque année, à la même période, la protection des crapauds communs lors de leur migration pour leur reproduction vers les étangs des Henryelles situés dans la forêt de l'Oratoire.**

Ces amphibiens se reproduisent tous les ans au printemps. Cette espèce est protégée sur tout le territoire français et figure dans l'arrêté du 19 novembre 2007 paru au Journal Officiel du 18 décembre 2007.

Pour atteindre les étangs, dès la tombée de la nuit, les crapauds traversent en grand nombre, la rue des Fontaines.

Dans le souci de préserver la biodiversité et permettre une traversée des crapauds en toute sécurité jusqu'au lieu de leur reproduction, les étudiants des classes de BTS Gestion et protection de la nature et les élèves de Bac professionnel Gestion des Milieux Naturels et de la Faune, accompagnés de leurs professeurs, procéderont à des captures en amont de la route et relâcheront les crapauds directement dans les étangs.

Cette opération permettra notamment d'effectuer un comptage des populations de crapauds en migration et d'assurer un suivi scientifique de l'évolution de cette espèce protégée.

Pour assurer un maximum de sécurité aux intervenants, la Ville va mettre en place une réglementation de la circulation des véhicules dans la rue des Fontaines et limiter **la vitesse à 30 km/heure jusqu'au vendredi 9 avril inclus de 18h à 8h.**

Un arrêté de police a été pris. Nous rappelons que ces dates de réglementation restent aléatoires car la migration des crapauds dépend, pour une grande part, des conditions climatiques.

Nous nous excusons par avance pour la gêne occasionnée et comptons sur la compréhension de tous pour que ces amphibiens traversent en toute sécurité la rue des Fontaines.

**La direction de l'Environnement et des espaces verts  
Ville de Vendôme**

## Couture-sur-Loir, le village des jardiniers



**Lorsque l'on évoque les jardins dans le Loir-et-Cher, l'on pense immédiatement à Couture-sur-Loir, l'une des composantes historiques de la commune nouvelle de Vallée de Ronsard, qui compte quelque 530 habitants.**

Est-ce parce que le village a vu naître, en 1524, Pierre de Ronsard, ce poète qui devait immortaliser la nature sous toutes ses formes, fleurs, forêts, animaux... que ses habitants ont conservé, au fil du temps, la passion du jardinage et l'envie de faire partager leurs créations ? En 2000, Geneviève Naudin, une artiste de renom, aux multiples talents, a fédéré ces énergies et créé l'association des «Jardins de Cassandre», du nom de l'une des muses de Ronsard. De 2000 à 2015, l'association a organisé, l'une des plus belles manifestations de la région, «La Foire à la Bouture» qui a fortement contribué à développer la notoriété du manoir de La Possonnière. C'est également à elle que l'on doit l'ouverture au public des jardins privés, lors des «Rendez-Vous aux Jardins». Fait pratiquement

unique en France, les jardiniers du même petit village ouvrent les portes de leur domaine aux visiteurs auxquels ils réservent un accueil inoubliable.



Ces dernières années, ce sont huit jardins, tous obéissant à une inspiration différente, qui ont été ouverts : Le Jardin des Arts, le Jardin aux Délices, le Jardin des Courants du Loir, le Jardin du Poirier, Le Jardin du Lapin, celui du Liseron, celui de la Belle Iris. La relève doit être assurée par les élèves de l'école qui, sous la direction d'Etienne, ont aménagé un jardin pédagogique. Celui-ci a reçu, à la fin de l'année 2019, le prix spécial du jury décerné par la Société d'horticulture de France, afin d'encourager ses créateurs à poursuivre leurs efforts. Ainsi que le souligne Geneviève Naudin, «Le jardinage est une activité fédératrice entre les

individus, toutes générations confondues ; il peut constituer un moment de partage, d'entraide et d'échange qui contribue à forger la cohésion d'un groupe.» Depuis l'année 2000, les jardiniers de Couture accueillent un public de plus en plus important puisque l'on a pu compter jusqu'à 1 200 personnes dans le même lieu.

L'essor a été interrompu en 2020 d'un côté, nous a expliqué Geneviève «parce que nous souhaitons réfléchir à de nouveaux développements de la manifestation, et de l'autre, en raison des problèmes liés aux contraintes sanitaires.» En 2021, les jardins seront ouverts même si l'on ne peut pas encore appréhender les modalités de cette ouverture. «Les jardiniers ont une grande générosité et éprouvent le besoin de partager leur passion avec les gens qu'ils accueillent. Ne pas le faire représente pour eux une véritable souffrance.» Geneviève Naudin, avec sa sensibilité d'artiste, est passionnée par l'évolution de son village : «Je fais un rêve dans lequel Couture, ce lieu qui concentre

le charme, la poésie et la nature, trouverait son identité dans les jardins. Les épisodes de confinement ont amené beaucoup de gens à prendre conscience de la nécessité de demeurer en contact avec la nature et à avoir envie de préserver leur environnement.» Comme la nature ne s'arrête pas aux plantes, cette année, l'association a pris contact avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) afin de proposer une animation portant sur ces autres habitants des jardins dont le chant encourage les jardiniers et contribue à leur apporter paix et bonheur.



La présidente des Jardins de Cassandre cite volontiers l'exemple de Chédigny, cette commune de l'Indre-et-Loire, qui a été la première collectivité à se voir attribuer le label de «Jardin remarquable». A Couture, c'est un véritable élan de la population qui a poussé le village vers la mise en valeur des jardins.

L'aménagement par la municipalité de Vallée de Ronsard du site de l'Isle verte, si chère à Ronsard, et la transformation du jardin de La Possonnière en jardin de style Renaissance, sont venus renforcer l'attrait exercé par le village sur les visiteurs. Nul doute qu'un jour prochain, le rêve de Geneviève Naudin ne devienne enfin une réalité !

Xavier Campion

---

## [Un jardin d'inspiration Renaissance pour le Manoir de La Possonnière](#)



Lors de sa création, en 2017, la Communauté d'agglomération des Territoires vendômois est devenue, après la Communauté de communes du Pays de Ronsard et celle des Vallées Loir et Braye, propriétaire du manoir de la Possonnière, maison natale du poète Pierre de Ronsard, ce chantre de la nature sous toutes ses formes.



La sauvegarde de cette dernière constitue, de nos jours, un enjeu primordial ; les responsables de la collectivité ont compris que cet aspect de la personnalité du poète qui en fait un précurseur talentueux de l'écologie moderne, méritait d'être pleinement mis en valeur. Transformer le jardin du manoir pour le mettre en lumière constituait un signe fort de leur engagement en faveur d'une écologie raisonnée et responsable ; c'est pourquoi ils ont fait de l'aménagement du lieu une priorité. L'ingénieur paysagiste, Hugues Aufranc, en accord avec l'Architecte des bâtiments de France, a donc imaginé, et mis en scène, un jardin d'inspiration Renaissance en y intégrant des éléments du XIXe siècle, époque à laquelle le manoir a été largement remanié. Les travaux, commencés en octobre 2019, ont souffert à la fois d'aléas climatiques particulièrement dommageables (pluies diluviennes en automne et en hiver, suivies d'une période de sécheresse prononcée) auxquels s'est ajouté un arrêt d'activité durant la première période de confinement. Néanmoins, le travail a été mené à bien même si le développement de la végétation a pris quelque retard.

Il convient tout d'abord de souligner que les jardins du manoir ont été mis en accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Le lieu dispose également du label «accueil vélo» avec borne de recharge électrique. Ceci est d'autant plus important que La Possonnière est située non loin de la «voie verte» qui doit relier, en suivant le tracé d'une ancienne ligne de chemin de fer, Bessé-sur-Braye à Montval, et à laquelle le département voisin de la Sarthe souhaite conférer un fort potentiel touristique.

La roseraie a été profondément repensée. Les quelque 200 rosiers mêlent avec habileté variétés anciennes et anglaises à floraison longue. Leurs couleurs sont étagées en regardant vers le nord, des plus chaudes aux plus claires de façon à mettre en valeur la perspective ménagée par les ifs taillés en forme de cône. Le concepteur du jardin n'a pas manqué de retenir, parmi les végétaux plantés, ceux cités dans les œuvres de Ronsard et recensés au Prieuré de Saint-Cosme, non loin de Tours ; ainsi peut-on trouver des abricotiers, des myrtes, des lauriers, du houx ou encore des grenadiers... Entourés de charmilles plessées, les différents carrés composés d'arbustes, de vivaces ou de graminées, selon la technique du «mixed border» des jardins anglais, constituent des tableaux vivants et colorés qui apportent à l'ensemble une touche champêtre.



Le long du mur est, la végétation doit former un passage couvert qui conduit à une chambre secrète ornée d'un petit bassin alimenté par un puits. Un peu plus loin, l'on trouve des rangs de vignes rappelant que le poète était aussi un épicurien qui appréciait le bon vin. Des boscos, ces chambres de verdure particulièrement prisées à la Renaissance, offrent un refuge complexe. A proximité, le labyrinthe d'ifs, dont la hauteur sera limitée à deux mètres, propose un moment de divertissement. Un vaste espace a été réservé au potager, riche de multiples variétés de légumes et de fruits, avec, à côté, un verger de pommiers taillés en gobelets. Au long du mur du fond, une pergola mêle rosiers, chèvrefeuille et jasmin, un véritable chemin de senteurs qui contribue au charme de la découverte de ce lieu extraordinaire. Des parterres de plantes aromatiques et médicinales, héritées du Moyen Age, viennent compléter l'ensemble.

Un nouveau mobilier en châtaigner, conçu par un artisan ébéniste, permettra aux visiteurs de se reposer en profitant d'un moment enchanteur.

Il est à noter que les fruits et légumes produits dans le jardin viendront alimenter l'épicerie

sociale et solidaire de Vendôme.

L'aménagement du jardin ne doit pas faire oublier celui du parc boisé qui domine le manoir, où l'on peut suivre un parcours balisé qui conduit jusqu'à un verger de pommiers anciens.

Tous ceux qui connaissent Vendôme se plaisent à saluer l'exceptionnelle qualité de ses parterres et

de ses jardins ; cette magie s'étend désormais jusqu'aux confins des Territoires vendômois; c'est ainsi que la Maison de Ronsard a retrouvé tout son éclat tandis que résonnent encore dans nos mémoires les célèbres vers du poète :

*«Je n'avais pas quinze ans que les monts et les bois*

*«Et les eaux me plaisaient plus que la Cour des Rois...»*

*(Pierre de Ronsard «L'Hymne de l'automne», «Hymne II 1563»).*

**Xavier Champion**

---

## **[La Régie en assemblée](#)**



**L'assemblée générale fut particulière pour le nouveau président, Tural Kesliner, de la Régie de Quartier en cette année de Covid-19, en distanciel, à travers les écrans interposés.**

«La Régie de Quartier est essentielle à nos yeux et nous y sommes très attachés. Notre objectif reste le même, c'est une mission d'accompagnement socio-professionnel» déclare lors de son rapport moral Tural Kesliner, adjoint à la mairie de Vendôme, président de cette structure d'insertion. Ainsi cette assemblée retraçait l'année 2019 durant laquelle 74 personnes ont pu être accompagnées en réinsertion dans les différents secteurs que propose la Régie de Quartier. Avec quasiment une égalité entre les hommes et les femmes de 26 à 50 ans, les salariés sont issus majoritairement de Vendôme ville.



Cette assemblée fut l'occasion de faire un point sur les 3 chantiers d'insertion (le magasin Frip'Art/La Recyclerie, la propreté et les espaces verts) et sur l'activité peinture qui reste complémentaire avec une réorganisation depuis le départ en retraite au début 2020 de son encadrant Denis Pirout. «C'est notre plus gros déficit en cette année 2019. Avec la fin des emplois d'avenir entraînant une baisse des embauches sur cette activité nous avons dû réorienter ce service vers les petits travaux et multiservices à destination des bailleurs sociaux, entreprises, associations et collectivités» détaillait Mélanie Leclerc, directrice de la Régie de Quartier depuis deux ans. L'activité Palettes et création de meubles a dû également cesser en décembre 2019. «De nombreux équipements à mettre aux normes dans des locaux non adaptés nous ont contraints à fermer cet atelier. Au regard de ces coûts pour adapter l'outil et au déficit antérieur de la Régie, le Conseil d'administration a pris la décision raisonnée de fermer l'activité. Chaque salarié a bénéficié d'une proposition de reclassement au sein de la structure» poursuit le président.

Parmi les perspectives 2021, la Régie de Quartier, qui vient de créer son nouveau logo en collaboration avec l'artiste vendômois HPO, doit outre le renouvellement de son parc matériel, rentrer dans le dispositif SEVe afin d'accroître ses relations avec les entreprises du territoire tout en renforçant le parcours des salariés en insertion.